

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2018 - (N° 387)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 250

présenté par

Mme Rabault, M. Vallaud, Mme Pires Beaune, M. Alain David, M. Juanico, M. Garot,
M. Carvounas, Mme Laurence Dumont et M. Bouillon

ARTICLE 44 TER

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.